

Section Plongeon
Lausanne Aquatique
Chemin du Viaduc 14
1008 Prilly

Aux clubs de Plongeon

Lausanne, le 29 septembre 2025

CONCERNE: Swiss Winter Cup, 19-21.12.2025

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Responsable Lausanne Aquatique : Alexis Coquet alexis.coquet@lausanneaquatique.ch

Organisateur: Lausanne Aquatique

Responsable juges: Michael Bart

Gestion technique: Lausanne Aquatique avec l'aide de Christian Greuter

Lieu: Vaudoise aréna, Chemin du Viaduc 14, 1008 Prilly

DONNÉES TECHNIQUES

INSTALLATION DE PLONGEON TREMPLIN: 2x1m et 3x3m

PLATEFORMES: 3, 5, 7.5, 10 mètres

AUTRES INSTALLATIONS: Espalier, airtracks, trampoline et autres

DÉLAIS

INSCRIPTIONS: Possible dès maintenant via DiveRecorder (DiveSheets par préférence)

DÉLAI D'INSCRIPTION: 19 novembre 2025 via DiveRecorder

INSCRIPTION DES JUGES : 19 novembre 2025 à vp.plongeon@lausanneaquatique.ch

LISTES DES PLONGEONS: 13 décembre 2025 23h via DiveRecorder

REPAS: 13 décembre 2025

COORDONNÉES ET FLUX D'INFORMATIONS

- Tous les clubs sont priés de désigner une personne de contact (chef·e de délégation) au secrétariat du Lausanne Aquatique (vp.plongeon@lausanneaquatique.ch). Toutes les informations seront transmises uniquement à cette personne.
- Les inscriptions et les protocoles de plongeon doivent être effectués par DiveRecorder (DiveSheets de préférence). Les annonces par e-mail ne seront pas acceptées.
- Les protocoles de plongeon saisis seront envoyés par e-mail aux personnes de contact pour contrôle, après la date de remise et corrections. La veille de la compétition, tous les protocoles seront imprimés et mis à disposition des clubs par le bureau technique. Les protocoles doivent être remis signés par l'athlète et l'entraîneur·e avant la séance technique.

FRAIS DE PARTICIPATION

Les frais de participation s'élèvent à CHF 22.-/départ/athlète pour les épreuves simples, CHF 17.-/départ/athlète pour les épreuves synchronisées et seront facturés par Lausanne Aquatique après la compétition.

PÉNALITÉS

- Les inscriptions tardives sont facturées à double.
- Pour des listes de plongeon incorrectes ou soumises en retard, une pénalité de CHF 20.- sera due.
- Des changements de plongeon ne seront acceptés que jusqu'à 24 heures avant la compétition, sur place ou par écrit à vp.plongeon@lausanneaquatique.ch et sont sans frais supplémentaires.
- Pour les changements de plongeurs dès 24 heures, mais au plus tard 3 heures avant la compétition, une pénalité de CHF 20.- par discipline/athlète sera facturée.
- Dès 3 heures avant la compétition aucune modification n'est possible !
- En cas de non-présentation injustifiée au départ, après la remise de la liste des plongeurs, les frais de participation restent dus. (Seul un certificat médical valable est considéré comme excusé).
- En cas d'inscription tardive ou d'absence d'inscription de juge, nous percevons une pénalité de CHF 100.- par jour de compétition. Ceci s'applique également en cas de non-présentation injustifiée des juges.

JUGES

Tous les clubs participants sont tenus d'inscrire au moins un-e juge qualifié-e pour l'ensemble de la compétition. En raison des compétitions synchronisées, neuf juges sont nécessaires. Les juges inscrits doivent participer à la séance technique.

- Il est interdit de juger et de coacher des athlètes en même temps.
- Les frais de déplacement/ d'hébergement et de restauration sont à la charge des clubs déclarants.

RÈGLEMENTS

Les règlements de Swiss Aquatics s'appliquent, y compris les dispositions actuelles en matière de dopage.

ÉLIGIBILITÉ

- Licence annuelle de Swiss Aquatics requise et obligatoire.
- Tous les athlètes ayant atteint l'âge de 14 ans dans l'année de l'événement sont autorisés à participer. Comme chaque année, veuillez engager les athlètes dans la catégorie d'âge correspondant à la saison 2025-2026. Par ailleurs, si souhaité, une demande spéciale peut être faite pour un surclassement.

CATÉGORIES ET DISCIPLINES

Les catégories et les disciplines s'appliquent conformément au [Règlement 4.2 Championnats Suisses Diving, article 2.2](#)

Disciplines	Catégories					
	Elite Dames	Elite Messieurs	A Filles	A Garçons	B Filles	B Garçons
Tremplin 1m						
Tremplin 3m						
Synchro Tremplin 3m						
Synchro Tremplin 3m Mixed						
Plateforme						
Synchro Plateforme						
Synchro Plateforme Mixed						

Dans les épreuves individuelles Plateforme Elite Femmes et Hommes, des éliminatoires puis une finale auront lieu. Pour toutes les autres épreuves individuelles et synchronisées, une finale directe aura lieu.

PLAN D'HORAIRES PROVISOIRE

(Le programme et l'horaire sont susceptibles de modifications)

Jeudi 18 décembre 2025 : entraînement 17h45 - 20h

Vendredi 19 décembre 2025 :

- 8h30-13h : entraînement
- 12h30 : séance technique/ réunion des juges
- 13h00 : Éliminatoires Plateforme (Elite F/ H)
- 14h00 : Plateforme Filles B et Garçons B & Plateforme Filles A et Garçons A
- 15h30 : Finale Plateforme (Elite F/H)
- 16h30 : Synchro Mixte Tremplin All 3m
- 17h15 : Team Event
- 18h30 : FIN et remise des médailles

Samedi 20 décembre 2025 :

- 8h-9h30 : entraînement
- 8h45 : Séance technique
- 10h : Tremplin 1m Filles B et 3m Garçons B
- 11h15 : Tremplin 1m Filles A et 3m Garçons A
- 13h30 : Tremplin 3m Elite F et 1m Elite H
- 14h30 : Synchro Tremplin 3m Elite F/ H, Filles AB/ Garçons AB
- 16h30 : Synchro Plateforme Elite F/H et Filles AB/ Garçons AB
- 18h00 : FIN, remise des médailles, apéro de la Winter Cup

Dimanche 21 décembre 2025 :

- 8h-9h : entraînement
- 9h15 : Tremplin 3m Filles B et 1m Garçons B
- 10h45 : Tremplin 3m Filles A et 1m Garçons A
- 13h : Tremplin 1m Elite F et 3m Elite H
- 14h : Synchro Mixte Plateforme Elite F/ H, Filles AB/ Garçons AB
- 16h : FIN, remise des médailles

HÔTELS RECOMMANDÉS

Swiss Chocolate Hotel by Fassbind *** (10% de réduction en précisant lors de la réservation « compétition de plongeon »)

Rue Marterey 15 - 1005 Lausanne – Switzerland

T: +41 21 601 80 00

E-mail : scl@byf.ch

Swiss Wine Hotel by Fassbind*** (10% de réduction en précisant lors de la réservation « compétition de plongeon »)

Caroline 5 - 1003 Lausanne / Switzerland

T: +41 21 320 21 41

E-mail : sw@byf.ch

MAD-HOUSE**

Pl. de l'Europe 6, 1003 Lausanne

Mail de réservation : hotel@mad-house.ch

PRISE EN CHARGE DES COÛTS

Tous les frais de voyage doivent être pris en charge par l'athlète ou doivent être réclamés au club concerné.

La restauration sur place est proposée par l'organisateur en collaboration avec le LCH Gourmet, sur réservation uniquement. Chaque équipe est responsable de réserver ses repas auprès de vp.plongeon@lausanneaquatique.ch
Délai 13.12.25

GÉNÉRALITÉS

Lors des compétitions, des photos et des films pourraient être réalisés et publiés sur notre site web, sur les réseaux sociaux (Instagram, Youtube, TikTok).